



2008 | Trente-deuxième session de la CEPALC  
*Saint-Domingue, République dominicaine, 9-13 juin 2008*

Distr.  
GÉNÉRALE  
LC/G.2370(SES.32/6)  
21 mai 2008  
FRANÇAIS  
ORIGINAL: ESPAGNOL

## COMITÉ DE COOPÉRATION SUD-SUD

Annotations de l'ordre du jour provisoire

2008-363



NATIONS UNIES

CEPALC



SOIXANTE ANS AVEC L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

## **1. Élection du Bureau**

Conformément aux dispositions du Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), les délégations doivent en premier lieu procéder à l'élection d'un président, de deux ou plusieurs vice-présidents et d'un rapporteur qui dirigeront les travaux du Comité.

## **2. Adoption de l'ordre du jour provisoire**

Les représentants seront saisis de l'ordre du jour provisoire (LC/G.2369(SES.32/5)) en vue de son examen et son adoption. Les délégués des États membres pourront formuler des commentaires et proposer les amendements qu'ils estimeront pertinents, conformément au Règlement de la CEPALC.

## **3. Relation des activités menées par le système de la CEPALC pour promouvoir et épauler la coopération Sud-Sud depuis la dernière réunion du Comité, tenue lors de la trente-et-unième session de la Commission**

### **Documents de travail:**

- Actividades del sistema de la CEPAL durante el bienio 2006-2007 para promover y apoyar la cooperación Sur-Sur. Nota de la Secretaría (LC/G.2371(SES.32/7))

Le Secrétariat de la CEPALC soumettra à la considération des délégations le rapport d'activités de coopération Sud-Sud menées durant la période biennale 2006-2007 et la coopération multilatérale canalisée par les Nations Unies.

La première partie du document est consacrée à l'analyse de la situation mondiale et des tendances générales de l'aide officielle au développement, y compris la coopération technique, au cours des dernières années. La deuxième partie consiste en une description de la coopération technique de la Commission durant la période biennale 2006-2007 qui inclut les activités de coopération Sud-Sud dans un cadre multilatéral mondial. Cette section est consacrée à la description des caractéristiques des projets d'assistance technique de la CEPALC, ainsi que des dépenses effectuées à ce titre au cours de cette dernière période biennale; les projets menés à bien sont classifiés par sphère thématique. Certains projets emblématiques qui ont contribué à la matérialisation des activités de coopération Sud – Sud dans la région y sont également mis en évidence. Les missions d'assistance technique réalisées par la CEPALC au cours de la dernière période biennale, classifiées par sphères thématiques et zones géographiques y sont également présentées. La dernière partie inclut une description des activités de coopération Sud-Sud par sous-programme et leur rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement.

## **4. Travaux préparatoires de la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud**

Le Comité se penchera sur les préparatifs de la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud que l'Assemblée générale a décidé de convoquer en vertu de la résolution 62/209 durant le premier semestre 2009 au plus tard.

### **Document de référence:**

- Résolution 62/209 de l'Assemblée générale